



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

LA PÉNURIE DE MASQUES DE PROTECTION ADAPTÉS ET LE SOIGNANT-BASHING SIGNENT LA FAUTE LOURDE DE L'ÉTAT DANS LA GESTION DE CETTE GRAVE CRISE SANITAIRE QUI S'INSCRIT DANS LA DURÉE.

Si le virus SARS Cov-2 agent du Covid-19 n'est pas Ebola, sa forte contagiosité et sa dangerosité non négligeable constituent un danger pour la population et notre système de santé déjà exsangue par manque de budget, de lits et de personnels.

Focalisé sur le passage en force de la réforme du système de retraite, le ministère de la santé a lourdement sous-estimé le risque épidémique et a fait l'impasse sur l'évaluation des moyens d'application des mesures barrières, seules capables de protéger les soignants et la population.

Le 24 janvier 2020, Agnès Buzin, déclarait : « Le risque d'importation depuis le Wuhan est quasi nul, le risque de propagation du coronavirus dans la population est très faible ».

A cette erreur de jugement, s'est ajoutée une des conséquences de la stratégie du flux tendu lié au « Lean-management » imposé aux hôpitaux : des stocks de masques de protection faméliques, tout le monde comptant sur ceux de l'État en cas de crise sanitaire.

Bilan : aucune anticipation sérieuse, mais une pénurie des moyens de protection en raison de réserves hospitalières insuffisantes et de stocks sanitaires qui se sont révélés inexistantes, périmés ou inadaptés.

C'est alors que les annonces de vols massifs de matériels de protection par les soignants se sont multipliées, annonces martelées jusqu'à l'hystérie, tentant ainsi de faire porter la responsabilité de cette pénurie sur d'autres. Le chef du pôle urgences-SAMU d'un CHU au nord de Paris a ainsi dénoncé publiquement des « actes criminels ». En réalité, les protections prétendument volées avaient été consommées par un pic d'activité et pour approvisionner une société privée d'ambulances !

Le doute a ainsi été instillé masquant les vraies causes de la pénurie. Malgré tout, Olivier Véran, nouveau ministre de la santé, a été contraint de reconnaître l'inexistence ou l'inadaptation des stocks d'État.

Le 2 mars dernier, le ministère de la santé relayé par les ARS a alors publié une note non signée imposant aux soignants de n'utiliser pour se protéger que de simples masques FFP1 n'assurant qu'une capacité minimale de filtration de 80% à la place des masques FFP2 ou FFP3 filtrant à 94 et 99%.

Le même type de dérives pour le gel hydro-alcoolique est constaté. Pourtant, certaines pharmacies des hôpitaux sont prêtes à en fabriquer des volumes importants à coût bien plus concurrentiels que ceux des laboratoires industriels, mais les autorisations tardent à être données : pourquoi ?

Alors que l'OMS déclare l'état de pandémie et au regard du nombre croissant de soignants déjà contaminés, le peu de moyens de protections disponibles prépare nos établissements de santé à devenir des clusters. Ainsi un nombre encore plus important de professionnels seraient dans l'incapacité provisoire d'exercer.

Rappelons que le coût de fabrication d'un masque performant ou d'un flacon de gel hydro-alcoolique est de quelques dizaines de centimes d'euros quand les conséquences de leur pénurie pourraient être très lourdes pour la population qui dépend des pleines capacités de ses soignants et de son système de santé.

Montreuil, le 12 mars 2020.

Tél : 01.55.82.87.49

E-Mail :

sg@sante.cgt.fr

Case 538

263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

23/20